

L'Art S'Emporte

2 rue Jules Guesde
56 600 Lanester
02 97 89 26 67
contact@artotheque-lanester.com

L'Art à portée de main

L'Artothèque « L'Art à portée de main » prête des œuvres réalisées lors d'atelier dans les quartiers de la ville de Lanester.

PRET D'OEUVRE

Emprunt de l'œuvre N° _____ du ____/____/____ au ____/____/____

Entre :

L'Association L'Art S'Emporte

Artothèque « L'Art à portée de main »

2 rue Jules Guesde

56600 Lanester

Et :

Madame/monsieur :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

1. Pour emprunter à l'artothèque « L'Art à portée de main » vous devez adhérer à l'association L'Art S'Emporte. L'adhésion est obligatoire mais la cotisation est laissée libre à l'emprunteur.
2. La durée du prêt est de 1 mois maximum, renouvelable une fois sur demande.
3. Les œuvres empruntées seront transportées et installées par l'emprunteur. Les emprunteurs sont tenus de prendre le maximum de précautions pour la parfaite conservation des œuvres (chocs, chaleurs, vols, incendies). Aucune œuvre ne devra être désencadrée.
En cas de casse accidentelle de l'encadrement une pénalité de 15€ sera demandée pour les frais de ré-encadrement.
4. Pénalités de retard : au-delà de la date de restitution prévue, l'emprunteur devra payer à l'association L'Art S'Emporte une pénalité de retard d'un montant de 2€ par œuvre et par semaine.
5. Les œuvres sont à choisir parmi celle présentées à l'association L'Art S'Emporte, 2 rue Jules Guesde à Lanester. Du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00.

Signature de l'emprunteur